

Symposium

Local: 4210 Albert-Tessier

L'université, lieu de transition vers la vie active

orientation, insertion, expérience

S'orienter, s'apprend ! Quel rôle les enseignants peuvent-ils jouer dans l'élaboration du projet professionnel de leurs étudiants ?

Responsable du symposium: Dominique Gilles, Université Claude Bernard Lyon 1 (France)

Un enseignement innovant, le Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE), a été créé en 1984 à l'Université Claude Bernard Lyon1, dans les filières d'études universitaires générales. Son principe? Calquer la démarche d'orientation sur celle du chercheur : hypothèse, expérimentation, résultats, discussion. Les créateurs du PPE en ont trouvé les fondements théoriques dans l'approche éducative en orientation des chercheurs québécois.

Au fil des années, cet enseignement a été adopté par un grand nombre d'universités en France et à l'étranger. Des prolongements au module de base ont été développés. Un réseau de Pilotes du PPE s'est progressivement constitué autour d'échanges de pratiques. Une association, « Projetpro.com », a maintenant pris le relais de ce réseau. Les parties prenantes de la communauté universitaire (enseignants-chercheurs, doctorants, chercheurs, chargés d'orientation et d'insertion professionnelle, anciens étudiants insérés dans la vie active) sont fortement mobilisées par ce dispositif, qui permet de faire converger leur expérience sur l'aide aux étudiants en début de cursus et de mieux connaître les aspirations de ces derniers. Les évaluations régulières demandées aux étudiants et aux intervenants montrent l'impact étonnant de ce dispositif. Le symposium proposé sera l'occasion - rare - de montrer toutes les facettes de ce dispositif :

- Contexte institutionnel (l'actuel Vice-président Formation de Lyon1 a prévu d'être présent);
- Sensibilisation des jeunes étudiants à une démarche active de prise de décision relative à leur projet personnel et professionnel;
- Apprentissages méthodologiques par les étudiants (recherche documentaire, outils numériques, prise de contact professionnel, rédaction de rapports, communication orale);
- Expérimentation par les enseignants d'un positionnement autre en situation d'enseignement;
- Utilisation de questionnaires d'évaluation comme étape pédagogique ultime : le retour sur expérience.

Ceci à travers la présentation de pratiques de divers établissements et de l'innovation récente de l'université de Strasbourg, qui permet d'ouvrir le PPE à un public particulier.

14h00

Introduction du symposium

Par Dominique Gilles, Université Claude Bernard Lyon 1 (France)

14h10

L'approche éducative et le paradigme de la compétence adaptative

Pelletier, Denis, Université Laval (Canada)

Il existe trois paradigmes dans les sciences de l'orientation :

Le premier relève de la permanence du trait-et-facteur. Il s'agit d'apparier les caractéristiques essentielles et durables de l'individu avec les professions qui lui conviennent le mieux (modèle de la convenance professionnelle)

Le deuxième relève de l'invariance développementale. Il y aurait des constantes dans le développement vocationnel que l'on appelle phases ou stades, avec des processus qui leur sont propres et qui vont servir à structurer la meilleure manière (séquence) de choisir et de décider

Le troisième relève de la compétence adaptative

La grande découverte des dernières années est de savoir (cf. travaux de A. Bandura) que l'intérêt prédit le choix de l'étudiant, mais ne prédit ni la persévérance dans la formation ni l'entrée dans la profession choisie. Seule la combinaison intérêt et sentiment d'efficacité personnelle parvient à le faire : l'intérêt n'a d'avenir qu'en s'appuyant sur la confiance de pouvoir réussir ce qu'on entreprend. Ainsi les acquis expérimentiels réalisés tout au long de la formation scolaire sont des sources de confiance importantes pour en arriver à la construction d'une compétence subjective. Arrivé à ce point, l'individu possède le dispositif motivationnel qu'il faut pour s'engager dans sa résolution de carrière. L'approche éducative doit pouvoir prendre en compte non seulement les choix à faire mais aussi les forces de motivation nécessaires à la poursuite des buts. L'orientation n'est plus seulement idéative, elle prend une forme effective. L'orientation doit intégrer en même temps les choix de convenance professionnelle et la nécessaire confiance pour que la décision ait lieu et qu'elle mène à l'engagement. Le choix, sans la scénarisation et la poursuite des buts, risque d'être pour l'étudiant un échec d'orientation et pour l'Université un affaiblissement de sa compétence collective de pouvoir agir positivement sur le futur de la génération actuelle.

14h40

L'étudiant-e de première année de Licence au cœur d'un dispositif modeste et ambitieux

Labrosse, Bérangère, Université Claude Bernard Lyon 1 (France)

Concrètement, qu'en est-il de ce dispositif mis en place à Lyon1, appelé « Projet de l'Etudiant de Licence »

Suivi par les étudiants de première année de licence au second semestre de formation, le P.E.L.2 constitue une première approche du monde professionnel. 1200 étudiants présents au printemps dernier ont ainsi eu à suivre un cours magistral d'introduction et quatre séances de Travaux Dirigés, afin de commencer à réfléchir à leur projet post-formation. L'idée est de les faire

échanger, par groupe de cinq ou six, sur des thématiques qui les intéressent et qu'ils ont choisies, en lien ou non avec leur parcours de formation ; de *rencontrer des professionnels* de ces secteurs d'activité ; de rendre un *dossier personnel* présentant leur démarche collective ainsi que leurs résultats individuels au regard de leur projet ; de *présenter* enfin, *lors d'un exposé en groupe*, leurs découvertes et interrogations à leurs pairs.

Par ce biais, les étudiants découvrent des métiers, des secteurs d'activité, s'en font une première opinion **qui conforte ou non leur choix d'orientation**. Ils initient également une « **démarche réseau** », qui leur sera utile tout au long de leur formation ainsi qu'au cours de leur vie professionnelle.

De plus, si 1200 étudiants sont concernés, cela implique également quarante groupes de Travaux Dirigés, animés par des enseignants-chercheurs, des doctorants, et quelques professionnels extérieurs, souvent des anciens de Lyon1. Ce travail d'animation fait bien souvent évoluer le regard de l'encadrant sur ses étudiants, en plus de lui faire découvrir de nouveaux secteurs d'activité et des métiers. Le pilote de ce dispositif voit son rôle de coordonnateur simplifié par l'utilisation de **Spiral**, plateforme pédagogique de l'Université Claude Bernard Lyon1 orientée autour du travail collaboratif et du web social, et **EVALconnect** pour proposer aux étudiant-e-s deux types d'évaluation, dont les résultats seront présentés.

15h10

Le transfert du dispositif Projet Professionnel de l'Étudiant

Arrous, Jean, Université de Strasbourg (France); Saulnier-Cazals, Josette, Université de Strasbourg (France)

Alors qu'il a été créé à l'université Claude Bernard Lyon en septembre 1984, il faut attendre 1993 pour que le Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE) soit transféré à d'autres universités françaises. L'initiative de ce transfert revient à l'UIMM, puissant syndicat patronal français de la métallurgie, qui cherchait à modifier l'image de la métallurgie auprès des jeunes. L'UIMM s'adresse pour cela au département « Enseignement supérieur » de l'association Trouver-Créer, dont faisaient partie les initiatrices du PPE. Celles-ci, auteures de Socrate le retour, ont alors appliqué à elles-mêmes la démarche de projet du PPE pour remplir le vide institutionnel auxquelles elles étaient confrontées.

Première étape : la création et la définition de la fonction « Pilote ». Responsable, dans son université, de la mise en oeuvre et du suivi du dispositif PPE, le Pilote construit, organise, conduit, communique, évalue le dispositif, et convainc décideurs et intervenants.

Deuxième étape : en même temps que le transfert se développait, il a fallu former des Pilotes : l'objectif d'une telle formation est que, de retour dans son université, le Pilote dispose des outils pour mettre en l'oeuvre le projet de créer le PPE.

Troisième étape : les Pilotes eux-mêmes ont alors pris le relais et émis le souhait d'échanger et de réfléchir sur leurs pratiques, à l'occasion de Séminaires. Créé en 1998, le Réseau informel des Pilotes du PPE donne naissance, en 2006, à l'association Projetpro.com, qui lui donne une assise institutionnelle en vue de la promotion du PPE.

Quatrième étape : en 2011, sous l'impulsion de la Ligue départementale contre le Cancer, une convention de partenariat est signée avec l'université de Strasbourg. Par cette convention, le PPE est maintenant ouvert à tout jeune malade du cancer. Le coeur du PPE, le travail sur l'expérience, est à la source même de cette innovation.

15h40: pause-santé

16h00

L'expérience d'encadrement des groupes d'étudiants du PPE, vecteur de formation pédagogique des enseignant-e-s et des doctorant-e-s

Barras, Hervé, Haute École Spécialisée-SO (Suisse); Balme, Sébastien, Université Montpellier, (France); Schaub, Mallory, Université de Genève (Suisse)

L'enseignement du Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE), tel qu'il a été développé à l'Université Montpellier 2, présente la particularité d'être dispensé exclusivement par des doctorants. Leur mission principale consiste à encadrer des groupes d'étudiants de première année universitaire dans l'élaboration de leur PPE, tant sur des aspects administratifs, organisationnels, que théoriques et méthodologiques.

Dans une communication précédente (AIPU 2010), nous avons évalué globalement l'impact de l'enseignement du PPE sur la formation des doctorants, en particulier sur l'acquisition de compétences transversales, supposément transposables, ensuite, dans leur pratique future. Les résultats ont montré que le contexte particulier des enseignements non disciplinaires, permet aux doctorants aussi bien l'acquisition de compétences transversales que leur transposition directe dans leurs activités de recherche et d'enseignement. De toute évidence, le fait d'enseigner dans un contexte non-disciplinaire tel que le PPE constitue un atout particulier dans la formation des doctorants se destinant à une carrière d'enseignant chercheur. Si auparavant l'apprentissage de l'enseignement se faisait sur le tard et sur le tas, depuis 2007, une formation spécifique à la pédagogie universitaire est dispensée aux doctorants intervenants.

Lors de ce symposium, nous présenterons d'abord le rôle des enseignants ainsi que la formation qui leur est proposée. Nous évaluerons ensuite leurs impacts sur l'acquisition de compétences nécessaires à l'enseignement et leur transposition dans leur activité d'enseignement. Enfin nous présenterons le ressenti global des enseignants doctorants sur leur conception de l'enseignement à la suite du PPE.

16h30

« L'effet papillon » des auditions individuelles des étudiant-e-s qui présentent leur projet personnel et professionnel

Gilles, Dominique, Université Claude Bernard Lyon 1 (France)

< A l'université Claude Bernard Lyon1, un module de deuxième année, le Projet de l'Étudiant de Licence, au semestre 4 (P.E.L.4), mise sur le fait qu'il n'est plus besoin d'accompagner la démarche d'exploration de l'étudiant, qui est en mesure de réactiver de lui-même la démarche mise en œuvre au semestre 2.

Chaque étudiant-e présente individuellement en dix minutes ses objectifs professionnels actuels, son parcours personnel, ses stratégies à court terme, ses points forts et, éventuellement, d'autres alternatives à ce projet. Cette mise en situation d'entretien de motivation oblige l'étudiant au « récit » à la première personne : il doit présenter de façon cohérente les éléments de son itinéraire, passés et à venir, étape nécessaire à la structuration de l'individu. Écoute par trois adultes (dont ses enseignants et des professionnels venus tout exprès pour l'entendre), le jeune se voit valorisé, et ce moment privilégié marque une avancée vers son futur professionnel. Ce module est obligatoire à Lyon 1 depuis 1999 : les critères d'évaluation portent exclusivement sur la forme et l'argumentation, et non pas sur la validité du projet de l'étudiant.

Tout comme le P.E.L.2, ce dispositif s'appuie sur les compétences existant dans l'institution, la culture ambiante (jurys), une crédibilité avérée par la mise en place antérieure du P.E.L.2 (organisation et financements). La participation d'un grand nombre de professionnels, facilitée à Lyon 1 par l'existence d'une base de données des « Anciens », jeunes diplômés de l'Université, est très intéressante, et prouve que les relations université / professionnels ne sont pas si difficiles à établir.

L'évaluation par les étudiant-e-s et les membres des jurys est très instructive sur les retombées de ce module. Cette évaluation a par ailleurs été l'occasion de mettre en place une évaluation formative en ligne, « les retours d'expérience », qui représente une étape pédagogique complémentaire.

17h00

Discussion entre les intervenants et les participants du symposium